

**ARRÊTÉ DEP-2025-213 PORTANT NOMINATION DU JURY DES CERTIFICATS D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALÉTIQUE ET SOUFFLEUR
DE VERRE OPTION VERRERIE SCIENTIFIQUE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 16 octobre 2007 portant création de la spécialité métiers de l'enseigne et de la signalétique du certificat d'aptitude professionnelle ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2009 portant création de la spécialité souffleur de verre option verrerie scientifique et enseigne lumineuse du certificat d'aptitude professionnelle ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2025-1002 conjoint nommant les présidents de jury aux certificats d'aptitude professionnelle,

- ARRÊTE -

Article 1er : Le jury d'admission des certificats d'aptitude professionnelle des spécialités métiers de l'enseigne et de la signalétique et souffleur de verre option verrerie scientifique pour la session 2025 dans l'académie de Paris est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Jean-Michel WIERNIEZKY, professionnel

Vice-président :

Monsieur Josy TALBOT, enseignant

Enseignants :

Monsieur Jean Paul VIALOU

Madame Albane PELISSIER

Professionnels :

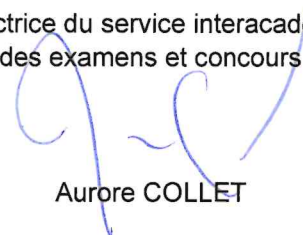
Monsieur Stéphane BATTCHI

Monsieur Denis LAMBERT

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025

La directrice du service interacadémique
des examens et concours



Aurore COLLET